

Madame Marchais,

Au nom de Sabine Thillaye, j'accuse bonne réception de votre message, et vous prie de m'excuser pour le retard de ma réponse.

Sur le principe, Sabine Thillaye est favorable à cette mesure. Comme l'a démontré la Convention citoyenne sur le climat, une baisse de vitesse de 20 km/h serait bénéfique autant pour le climat (-20% de gaz à effets de serre en moyenne sur ces transports), que pour les automobilistes eux-mêmes (économies de carburant d'environ 1,4€ tous les 100km, baisse de la mortalité et des accidents corporels, réduction des bouchons).

Néanmoins, elle a conscience que cette solution n'est pas acceptée par une partie des automobilistes, qui la vivraient comme une privation de liberté et une perte de temps sur leurs trajets. Un sujet sensible, surtout si l'on considère que le mouvement des gilets jaunes a débuté pour protester contre la mise en œuvre d'une taxe carburant.

Sabine Thillaye considère donc que cette mesure doit être complétée par d'autres leviers, comme la montée en puissance des transports en communs ou encore en favorisant l'intermodalité. L'acceptabilité de cette mesure ne peut augmenter qu'en proposant des solutions alternatives à la voiture, plus respectueuses de l'environnement.

En espérant que ces explications répondront à vos interrogations.

Cordialement,

Maya NICOLAS MANCEAU

Collaboratrice Parlementaire de Sabine THILLAYE